

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 10 avril 1991

La séance est ouverte à 14 heures.

Prière

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

M. Gabriel Desjardins (Témiscamingue): Monsieur le Président, Environnement Canada publiait en date du 5 avril dernier un rapport sur les dioxines et les furanes présents dans les sédiments fluviaux et marins aux abords de 47 usines de pâtes et papiers utilisant des agents de blanchiment au chlore. Ce rapport indique très clairement que des papetières canadiennes utilisant un tel procédé déversent dans l'environnement, dans nos cours d'eau plus précisément, des dioxines et des furanes, substances chimiques très toxiques. Plusieurs de ces industries de pâtes et papiers sont situées au Québec, et notamment en Abitibi—Témiscamingue, avec la Domtar à Lebel-sur-Quévillon et Tembec au Témiscamingue.

Je demande donc, monsieur le Président, au ministre de l'Environnement d'émettre au plus tôt une réglementation visant ces industries afin d'éliminer les dioxines et les furanes et que cesse cette contamination quotidienne de notre environnement et principalement de nos cours d'eau.

* * *

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, je voudrais condamner la Société canadienne des postes qui continue de faire fi des besoins des Canadiens. Sous la direction du présent gouvernement, des centaines de collectivités rurales perdent leur bureau de poste. On enlève les boîtes aux lettres placées à l'extérieur des résidences pour personnes âgées. Tandis que la Société canadienne des postes dépense des millions de dollars pour changer ses uniformes et logos de manière à faire

disparaître le mot Canada, des centaines de journaux locaux sont forcés de fermer leurs portes en raison de l'augmentation des tarifs postaux.

La Société canadienne des postes doit avoir comme objectif de servir les Canadiens. Le bureau de poste est une institution qui a contribué à la construction et à l'unification du pays. C'est vraiment une honte que la Société canadienne des postes et le présent gouvernement ne jugent plus important d'assurer un service ou de contribuer à l'unification de la population.

* * *

LES PÊCHES

L'hon. William Rompkey (Labrador): Monsieur le Président, Northern Ocean Resources, un consortium d'entreprises de transformation du poisson du Labrador, a demandé au ministre des Pêches et des Océans de lui accorder un quota de 7 000 tonnes de morue et de flétan du Groënland au large du Labrador. Ces entreprises, dont les plus importantes sont des coopératives, représentent tous les pêcheurs et tous les travailleurs d'usine du Labrador. Le quota demandé est urgent et absolument essentiel pour maintenir en activité les usines sur lesquelles ces gens comptent pour vivre.

C'est pratiquement une question de vie ou de mort économique pour les localités du littoral labradorien. Les autochtones de ces localités vivent sur ce littoral depuis des siècles et leur gagne-pain dépend presque uniquement de la pêche. Ce sont eux qui vivent le plus près de cette ressource. Ils ont toujours compté sur la pêche pour vivre au cours de leur histoire, et ils ont des droits.

Ce serait le comble de l'immoralité politique de la part du gouvernement du Canada d'accorder des droits de pêche aux navires français dans ce secteur tout en refusant le quota demandé aux habitants du Labrador. Ils ont désespérément besoin de ce quota qu'ils méritent indiscutablement et ils exigent, en des termes non équivoques, leur juste part de la morue et du flétan du Groënland du littoral.

J'ai bon espoir que le ministre des Pêches et des Océans réagira dans un esprit d'équité et de justice en répondant affirmativement à cette requête, et qu'il le fera immédiatement car la saison de pêche approche à grands pas.